

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 22 mars 2012
Date de convocation : 15 mars 2012

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

10

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.,
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., MACK B., UFFLER S., GRUN G.

Conseillers
Présents ou représentés:
10

Absents :/.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Compte administratif 2011 de la commune

Sous la présidence de Mme Jacqueline GROSSTEPHAN, adjointe au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2011-. qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	116 785,76 €
Recettes	296 124,95 €

Excédent de fonctionnement : 179 339,19 €

Investissement

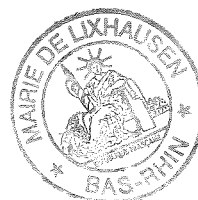
Dépenses	126 702,75 €
Recettes	91 652,06 €

Déficit d'investissement 35 050,69 €

Excédent global de fin d'exercice : 144 288,50 €

Hors de la présence de M. Pierre-Paul JUNG, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2011.

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG



Affiché le 29/03/2012

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20120322-DELC-
006-2012-DE
Date de réception préfecture :
29/03/2012

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 22 mars 2012
Date de convocation : 15 mars 2012

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:
10

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.,
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., MACK B., UFFLER S., GRUN G.

Conseillers
Présents ou représentés:
10

Absents : ./.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Compte de gestion 2011 de la commune

Le Conseil Municipal,

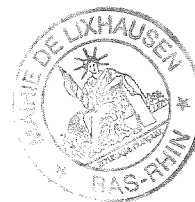
Après avoir pris connaissance du compte de gestion dressé par le Trésorier de Hochfelden pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011,

- Considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections du budget,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs,
- DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le Trésorier de Hochfelden, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG



Affiché le 29/03/2012

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20120322-DELC-
007-2012-DE
Date de réception préfecture :
29/03/2012

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 22 mars 2012

Date de convocation : 15 mars 2012

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

10

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.,
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., MACK B., UFFLER S., GRUN G.

Conseillers
Présents ou représentés:
10

Absents : ./.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 du budget de la Commune

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu le compte administratif se présentant comme suit :

Section fonctionnement	Dépenses	116 785,76
	Recettes	<u>296 124,95</u>
	Excédent de fonctionnement	179 339,19 €

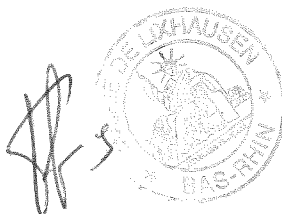
Section d'investissement	Dépenses	126 702,75
	Recettes	<u>91 652,06</u>
	Déficit d'investissement	-35 050,69 €
	Excédent global	144 288,50€

- considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011,
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 179339,19 €,
- Constatant un déficit d'investissement de 35 050,69 €
- Statuant sur les Restes à Réaliser au compte 2151-réseaux de voirie- d'un montant de 885 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement global de fin d'exercice 2011 comme suit :

- 1) affectation aux excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068)(35050,69€+885€)
35 935,69 €
 - 2) affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) (ligne 002)143 403,50 €
- (Approuvé à l'unanimité)

Affiché le 29/03/2012



Pour extrait conforme
Le Maire : PP JUNG

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20120322-DELC-
008-2012-DE
Date de réception préfecture :
29/03/2012

Ur chez nous
Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 22 mars 2012

Date de convocation : 15 mars 2012

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.,
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P. P., MACK B., UFFLER S., GRUN G.

10

Conseillers
Présents ou représentés:
10

Absents : ./.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Taux d'imposition 2012

Compte tenu de la réforme des Collectivités Territoriales précisant que les taux départementaux des taxes locales sont reversés aux communes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- vote les taux d'imposition suivants :

<u>Taxe</u>	<u>Taux</u>
Taxe d'habitation	12,59 %
Foncier bâti	6,88 %
Foncier non bâti	37,71 %
CFE	14,70 %
(Approuvé à l'unanimité)	

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG



Affiché le 29/03/2012

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20120322-DELC-
009-2012-DE
Date de réception préfecture :
29/03/2012

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 22 mars 2012

Date de convocation : 15 mars 2012

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

10

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.,
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., MACK B., UFFLER S., GRUN G.

Conseillers
Présents ou représentés:
10

Absents : ./.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Budget primitif de 2012

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u> Budget principal	292 554 €	292 554 €
<u>Section d'investissement</u> Budget principal	231 796 €	231 796 €
TOTAL (Approuvé à l'unanimité)	524 350 €	524 350 €

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG



Affiché le 29/03/2012

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20120322-DELC-
010-2012-DE
Date de réception préfecture :
29/03/2012

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Séance du 22 mars 2012

Date de convocation : 15 mars 2012

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers

en fonction:

10

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.,
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., MACK B., UFFLER S., GRUN G.

Conseillers

Absents : ./.

Présents ou représentés:

10

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveur des Communes.

En application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 a précisé les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'accorder à Madame Gaby MICHEL, l'indemnité de conseil prévue par les textes susvisés, au tarif, et selon les modalités fixées par l'arrêté du 16 décembre 1983,
- décide que cette indemnité sera versée à compter dans l'entrée en service de Madame MICHEL, soit le quatrième trimestre 2011.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : PP. JUNG



Affiché le 29/03/2012

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20120322-DELC-
011-2012-DE
Date de réception préfecture :
29/03/2012